

A l'occasion de la 15^{ème} édition
CONCOURS NATIONAL

ENTRÉES DE VILLE
& reconquête
des franges urbaines

COLLOQUE

REMISE DE PRIX

ENTRÉES DE VILLE
& reconquête
des franges urbaines

Le jeudi 13 décembre 2018
AU MINISTÈRE DE LA CULTURE
Salon des Maréchaux



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

**SITES &
CITÉS**
REMARQUABLES
FRANCE

PATRI MOINE
Environnement
LUX - FNASSAM

ENTRÉES DE VILLE & reconquête des franges urbaines

Le Concours

Sites & Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement ont lancé en 2018 la 15ème édition du Concours National des Entrées de ville & de reconquête des franges urbaines, avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Culture.

Nous sommes heureux de vous présenter le lauréat de cette 15ème édition à l'occasion de ce colloque national. Cet événement est l'occasion de réunir toutes les collectivités candidates au concours, élus, techniciens, ainsi que des professionnels de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage autour d'une après-midi de débat sur les thématiques d'entrées de villes, d'espaces périphériques et de développement durable.

La prochaine édition aura lieu en 2020.

Lauréat 2018 - CHORGES



Le jury a salué la pertinence de la démarche mise en œuvre par les services de la ville de Chorges compte tenu de l'affluence touristique des Hautes-Alpes.

Il a également relevé la gestion réussie des problématiques plurielles comme l'infrastructure routière, la proximité de la zone commerciale, la perspective visuelle sur le village et les montagnes ainsi que la gestion de la publicité.

Mention spéciale 2018 - CANTENAY EPINARD



Le jury a également tenu à adresser une mention spéciale pour la ville de Cantenay Epinard.

La cohérence du projet et des réalisations est appréciée. D'autres points comme la démarche participative ou la renaturation des anciens parkings montrent l'orientation durable du projet, qui de plus a clairement atteint son objectif de développement touristique.

16H30 – PRESENTATION ET REMISE DES PRIX du 15ème concours national des Entrées de ville & de reconquête des franges urbaines

• Lauréat 2018 : Ville de CHORGES

Présentation par Monsieur le maire et son équipe de la requalification de l'entrée de ville Ouest

• Mention spéciale 2018 : Ville de CANTENAY EPINARD

Présentation par Monsieur le maire et son équipe de l'aménagement des bords de Mayenne

• Jean-Michel LOYER-HASCOËT, adjoint au directeur général des patrimoines, **Ministère de la Culture**

• Patrick BRIE, adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie, **Ministère de la Transition écologique et solidaire**

17H20 – CLÔTURE

17H30 - COCKTAIL

18H30 – FIN

13H30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H00 – OUVERTURE

- **Alain de LA BRETESCHE** - Président de Patrimoine-Environnement
- **Martin MALVY** ou son **représentant** - Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre
- Projection du film promotionnel du Concours National

14H15 – AMÉNAGER LES ENTRÉES DE VILLE : EN JEUX ET OUTILS, VERS UN OBSERVATOIRE DES ENTRÉES DE VILLE ?

- **Michel ROUGET**, directeur et **Aline THOMAS**, projet et design urbain de l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté

14H45 - ARTIFICIALISATION DES SOLS, OBJECTIF ZÉRO ?

- **Géraldine DUCOS**, Chargée d'études économiques dans le domaine de l'aménagement du territoire, et **Coline BOUVART** Commissariat Général au Développement Durable

15H15 - ETALEMENT URBAIN : LA «DOUCE RÉVOLTE» DES MAIRES CONTRE L'URBANISME COMMERCIAL

Alors que les pratiques des consommateurs tendent à évoluer suscitant une concurrence accrue entre acteurs de la grande distribution, les critiques se multiplient contre la "France moche." Défendant un aménagement équilibré du territoire, quelques élus locaux entendent mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique. Même si la recette à appliquer suscite encore le débat au niveau local, entre tenants de la protection de l'environnement et du développement économique.

Table ronde animée par Denis Grandjean avec Patrick VIGNAL, Député LREM de l'Hérault, président de Centre-ville en mouvement (excusé), Alain VOGEL-SINGER, Maire de Pézenas, et Franck GINTRAND, Délégué général de l'Institut des Territoires

16H00 - RÉACTIONS ET DISCUSSIONS AVEC LA SALLE

15^{ème} édition
CONCOURS NATIONAL

ENTRÉES DE VILLE
& reconquête
des franges urbaines

14H15 – AMÉNAGER LES ENTRÉES DE VILLE :

EN JEUX ET OUTILS, VERS UN OBSERVATOIRE DES ENTRÉES DE VILLE ?

- **Michel ROUGET**, directeur
- **Aline THOMAS**, projet et design urbain de l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté

AMÉNAGER LES ENTRÉES DE VILLES ET VILLAGES

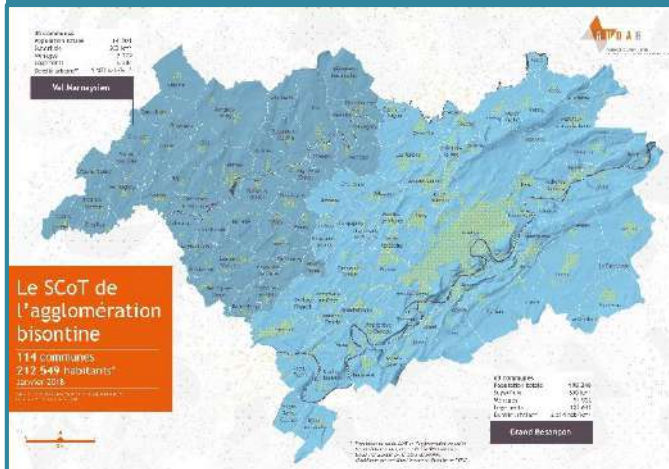
ENJEUX ET OUTILS POUR DES ESPACES DE TRANSITIONS

Vers un projet d'observatoire

Colloque national entrées de ville et reconquête
des franges urbaines

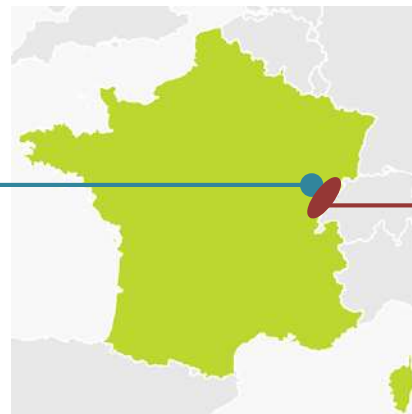
Périmètres des deux études en cours

SCoT de l'agglomération bisontine

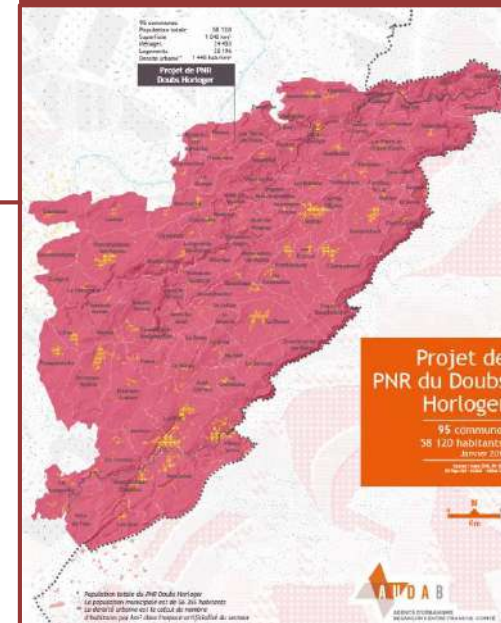


114 communes
212 549 habitants (2015)
303 km²

2 collectivités :
Communauté de Communes du Val
Marnaysien, Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon



Projet de PNR du Doubs Horloger



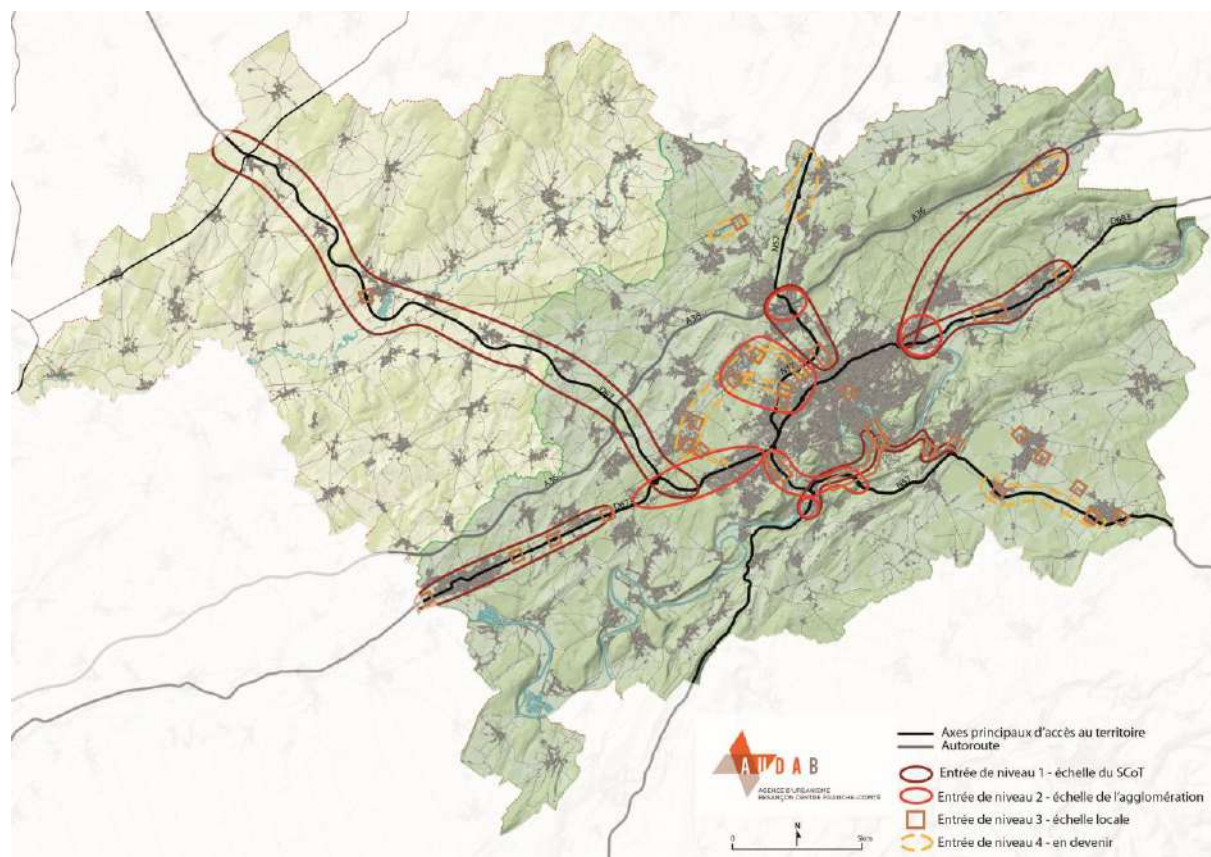
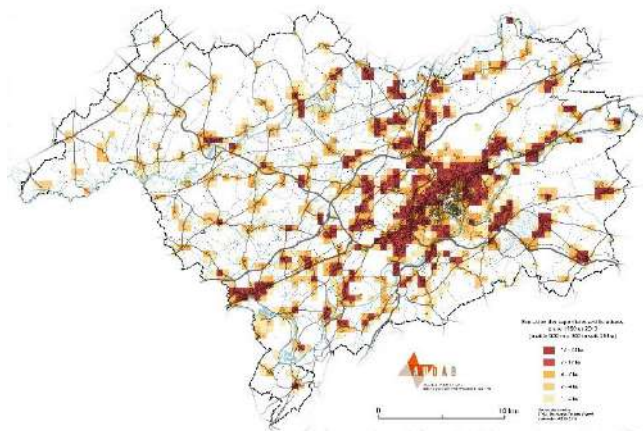
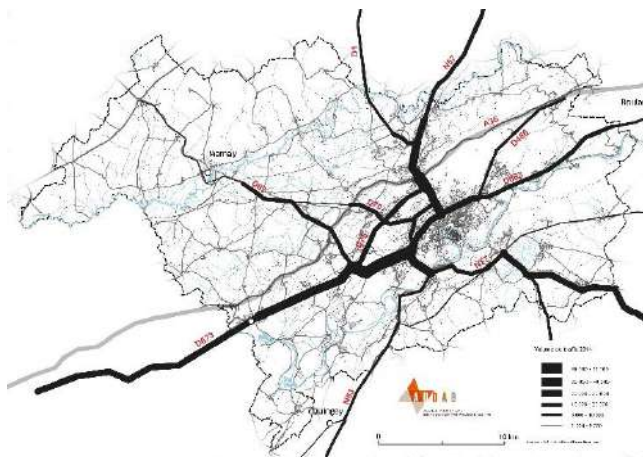
95 communes
58 120 habitants (2015)
1 040 km²

Objectifs :

- Faire comprendre aux collectivités les **enjeux d'améliorer les entrées de villes et villages**
- Apporter une **vision d'ensemble cohérente** du territoire
- Proposer des **pistes d'actions concrètes**, dans le but **d'alimenter les documents d'urbanisme** en révision (SCoT de l'agglomération bisontine, PLU communaux), en projet (PLUi de l'agglomération bisontine, Charte de Parc du Doubs Horloger) ainsi que les **projets urbains locaux**

Méthodologie :

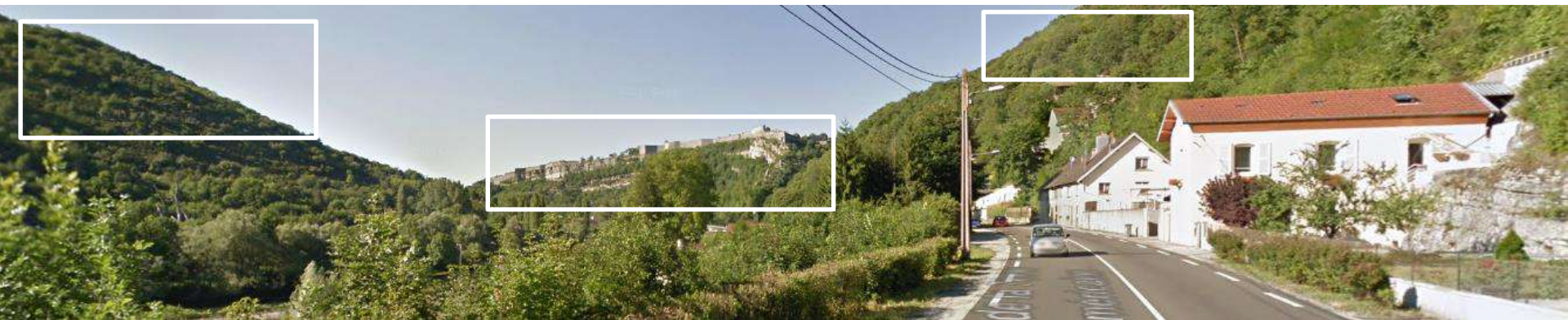
1. Analyse du territoire et détermination des principales entrées à différentes échelles (territoire, agglo, locale, en devenir...)



2. Diagnostic des entrées selon une grille d'enjeux

Enjeu **d'image**

Photo Google Street View



- Renforcer l'attrait touristique
- Améliorer l'effet de vitrine
- Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire
- Promouvoir le patrimoine bâti et naturel local
- Valoriser l'identité locale pour éviter la banalisation des paysages

Enjeu **paysager**

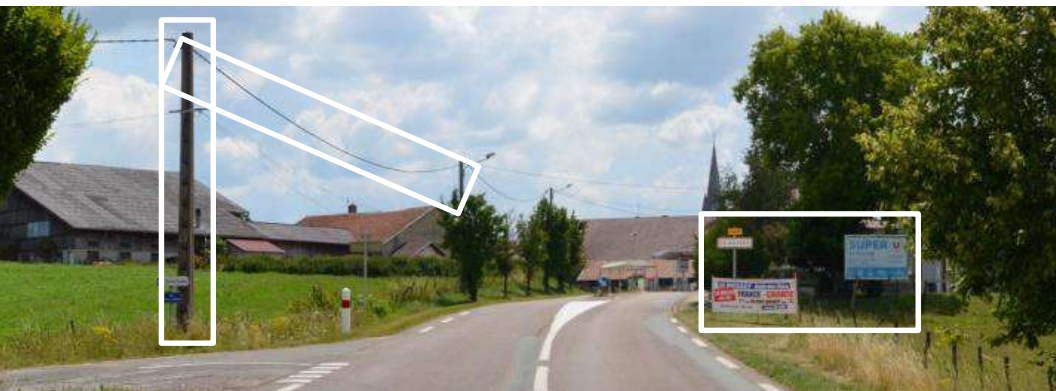


Photo AUDAB

- Gérer la transition naturel/ urbanisé et marquer les limites de l'entrée de ville/village
- Gérer les espaces délaissés et en friche
- Maîtriser l'affichage publicitaire
- Mettre en place un vocabulaire différent (enfouissement des réseaux, mobilier spécifique ...)

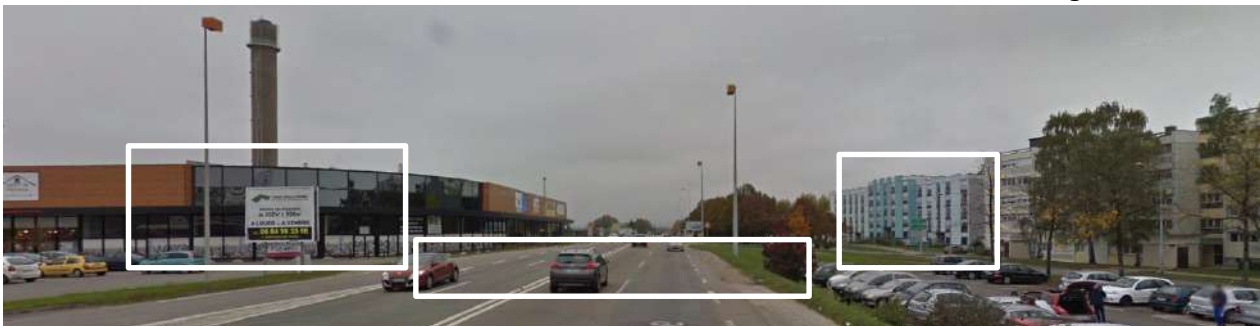


- **Urbain** : limiter l'étalement des infrastructures et du bâti, limiter le grignotage sur les espaces naturels, passer d'une logique routière à une logique urbaine, limiter la vitesse...
- **Architecture** : tendre vers une qualité de l'aspect et de l'implantation des constructions, travailler la relation avec l'axe principal, travailler les arrières de parcelle...

Enjeu d'usages

Photo Google Street View

Photo AUDAB



- Développer de réelles centralités en périphérie (mixité fonctionnelle, d'usages ...)
- Renforcer la multiplicité des fonctions (loisirs, travail, détente...)
- Affirmer la place des modes doux en entrée de ville et permettre le franchissement des voies pour connecter les 2 rives

3. Propositions d'améliorations adaptées au diagnostic

Gestion de l'impact visuel de l'affichage publicitaire : harmonisation des enseignes (taille, couleurs) et intégration au volume bâti



Document AUDAB

Extrait d'une orientation d'aménagement proposée par l'AUDAB dans le cadre de l'étude sur les entrées de ville du SCoT de l'agglomération bisontine

Gestion de l'aménagement paysager : alignements d'arbres marquant l'entrée, recours à la végétation pour intégrer des éléments bâtis, recours à des essences locales... Valorisation et sécurisation des modes doux par des cheminements dédiés.

Document AUDAB



Extrait d'une orientation d'aménagement proposée par l'AUDAB dans le cadre de l'étude sur les entrées de ville du SCoT de l'agglomération bisontine

La mise en scène de l'entrée : valorisation des points de vue sur le paysage et les éléments patrimoniaux remarquables ou repères par le dégagement des vues.

Document AUDAB



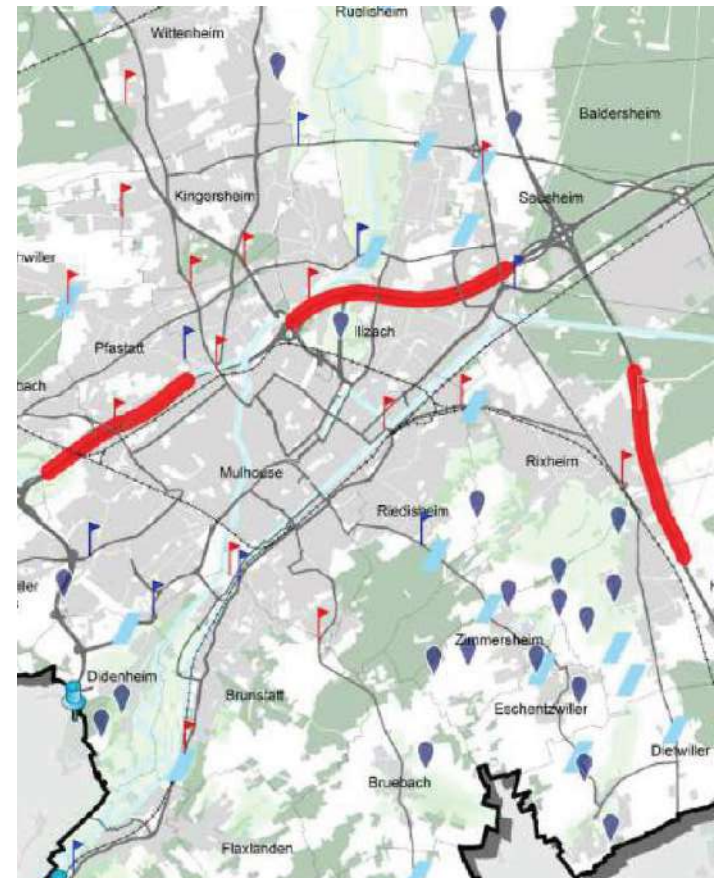
Extrait d'une orientation d'aménagement proposée par l'AUDAB dans le cadre de l'étude sur les entrées de ville du SCoT de l'agglomération bisontine

4. Inscrire les orientations dans les documents d'urbanisme et les concrétiser dans les projets locaux

Dans le SCoT

Ce que prévoit le Code de l'Urbanisme

- Art. L 141-5, le SCoT « détermine [...] les conditions [...] de mise en valeur des entrées de ville ».
- Plusieurs leviers :
 - préservation du foncier périphérique (agricole/naturel) le long des axes routiers,
 - priorité au renouvellement urbain,
 - localisation préférentielle des zones d'aménagement commercial,
 - maintien de coupures paysagères,
 - etc.



Extrait du DOO du SCoT de la Région Mulhousienne (arrêté) : les entrées de ville et de territoire.

Dans le PLU

Ce que prévoit le Code de l'Urbanisme

- Art. L 151-5, « *Le projet d'aménagement et de développement durables (du PLU) définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage (...)* ».
- Plusieurs leviers :
 - Dans des OAP spécifiques, le PLU peut prévoir les règles du développement ou de la requalification des secteurs d'entrées de ville
 - Localisation, densification, investissement des dents creuses



Extrait d'une OAP du PLU (révisé et approuvé en 2018)
d'Auxerre : Entrée de ville de la route de Vallan RN 151

Dans le projet urbain local

- Appréhender l'entrée de ville **dans son ensemble** (approche par séquence et ambiance paysagères)
- Adopter une **vision transversale** des problématiques d'entrée de ville et mobiliser les **différents acteurs** (professionnels de l'aménagement, services techniques, propriétaires, habitants...)
- Promouvoir une **cohérence** des aménagements d'entrée de ville avec le projet urbain global de la collectivité : logiques commerciales, mobilité, affichage publicitaire, mobilier...
- **Accompagner** les collectivités dans le passage à l'opérationnalité



Extrait d'une orientation d'aménagement proposée par l'AUDAB et le CAUE 25 dans le cadre de l'étude sur les entrées de bourgs du Pays Horloger (commune de Bonnetage)

Pour conclure...

Porter une **vision commune et transversale** pour mener à bien les projets d'amélioration - travail de **sensibilisation et d'accompagnement par des structures** telles que les agences d'urbanisme du réseau FNAU (études, guides de bonnes pratiques...)

Faire collaborer les différents acteurs du territoire autour de cette vision commune : bureaux d'études, élus, services techniques, habitants, aménageurs, commerçants...

Anticiper la mutabilité des entrées pour les **requalifier** et développer leur mixité d'usages

Imaginer de **nouvelles formes** d'entrées de villes ou de territoire accueillantes et attractives, valorisant et intégrant le **patrimoine** architectural et naturel local

Vers un projet d'observatoire...

Observer les entrées à différentes échelles :

- centre-ville
- ville/village
- agglomération
- territoire
- franges urbaines

Une méthode à construire :

- Analyser le fonctionnement, l'usage, la durabilité des aménagements
- Recueillir les bonnes pratiques et témoignages d'aménagements réussis
- Définir des indicateurs pour évaluer les entrées



MERCI DE VOTRE ATTENTION
PLACE AUX QUESTIONS !